Ministère
de
l'Agriculture et du Commerce.

Durée quinze ans.

N° 6363.

Loi du 5 juillet 1844.

Extrait.

Art. 32.

Sera déchu de tous ses droits :

1° Le breveté qui n'aura pas acquitté son annuité avant le commencement de chacune des années de la durée de son brevet[1] ;

2° Le breveté qui n'aura pas mis en exploitation sa découverte ou invention en France dans le délai de deux ans, à dater du jour de la signature du brevet, ou qui aura cessé de l'exploiter pendant deux années consécutives, à moins que, dans l'un ou l'autre cas, il ne justifie des causes de son inaction ;

3° Le breveté qui aura introduit en France des objets fabriqués en pays étrangers et semblables à ceux qui sont garantis par son brevet.

Art. 33.

Quiconque, dans des enseignes, annonces, prospectus, affiches, marques ou estampilles, prendra la qualité de breveté sans posséder un brevet délivré conformément aux lois, ou après l'expiration d'un brevet antérieur, ou qui, étant breveté, mentionnera sa qualité de breveté ou son brevet sans y ajouter ces mots : *sans garantie du Gouvernement*, sera puni d'une amende de 50 francs à 1,000 francs. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double.

(1) La durée du brevet court du jour du dépôt de la demande à la Préfecture aux termes de l'article 8 de la loi du 5 juillet 1844.

Brevet d'Invention

sans garantie du Gouvernement.

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Agriculture et du Commerce,

Vu la loi du 5 juillet 1844;

Vu le procès-verbal dressé le 17 Septembre 1847, à 3 heures 5 minutes, au Secrétariat général de la Préfecture du département de la Seine et constatant le dépôt fait par le sieur Doury d'une demande de brevet d'Invention de quinze années, pour un système de machines à calculer principalement les intérêts.

Attendu la régularité de la demande

Arrête ce qui suit :

Article premier.

Il est délivré au sieur Doury (Paul Abraham) à Juniville (Ardennes) élisant domicile chez Coupsaint, à Paris, rue Christine 4.

à ses risques et périls, sans examen préalable, et sans garantie, soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité ou de l'exactitude de la description, un brevet d'Invention de quinze années, qui ont commencé à courir le 17 Septembre 1847 pour un système de machines à calculer principalement les intérêts.

Article deuxième.

Le présent arrêté, qui constitue le brevet d'Invention, est délivré au sieur Doury pour lui servir de titre.

A cet arrêté demeurera joint le duplicata certifié de la description et des dessins déposés à l'appui de la demande, et dont la conformité avec l'expédition originale a été dûment établie.

Paris, le Six novembre mil huit cent quarante-sept

Le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Agriculture et du Commerce.

Pour le Ministre, et par délégation :

Le Conseiller d'Etat Secrétaire général

Mémoire — feuille unique

Machine indiquant à l'instant même l'intérêt depuis un centième jusqu'à un million de francs, du jour à cinq ans.

La fig. 1re donne les proportions pour la longueur de l'instrument, celles de la hauteur sont mises dans la figure 2e.

figure 1re la machine vue en face de a en b, est en dessus, de b en g, ainsi qu'elle doit être placée pour s'en servir.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1000000	2000000	3000000	4000000	5000000	6000000	7000000	8000000	9000000
41666	83333	125000	166666	208333	250000	291666	333333	375000
55555	111111	166666	222222	277777	333333	388888	444444	500000
6944	13888	20833	27777	34722	41666	48611	55555	62500

Manière d'employer cet Instrument.

Voulez-vous l'intérêt, comme l'indique la figure 1re, pendant 2 mois 24 jours, de 3,4 en 100 par an, il faut additionner les sommes qui se trouvent dans la case au-dessous. Pour changer le temps, en amener, en faisant tourner d'abord le gallet des années, puis celui des centaines, mois, dizaines, le nombre d'années et de jours demandé, ayant soin de mettre le gallet des années à zero, et de ne pas oublier que les jours de même que les autres gallets inutiles) comme outil de gallet la petite coulisse de bois dans le trait de scie de chaque gallet, je mettrai 7000 fr. ou 700 fr. ou 70 fr. ou seulement des unités 6 fr. par exemple, eh bien, tirez vers la gauche, la bande de carton jaune à 10 centaines de mille, seront donc changées en dizaines de mille jusqu'à mille, et c'est l'instant de voir pour cet 7000 en regardant dans la 7e case pour 40 fr. 5 pour 6 fr. l'intérêt demandé, dans les chiffres 4 et 6. Vous aurez ainsi votre compte d'intérêt dont [illegible] j'aurai de chaque case de dessous et le petit fil des centimes, marchant dans le même sens, effectueront, avec les intérêts, dans la même proportion. Il en est de même pour toutes les opérations quelles quelles soient.

Bande de 32 centimètres

Figure 2e.

La Machine vue de profil, pour en mieux voir l'intérieur et les proportions et détails.

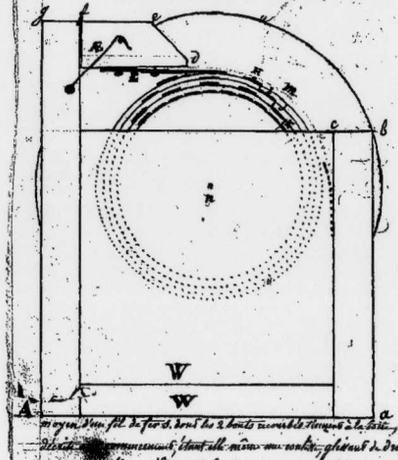

Description. Cette machine de compose d'un toit a.a.b.b.g.g. fig. 1re et 2e donnant des proportions. a.a. sa longueur, a.b. hauteur du devant. A.a. son épaisseur fig. 2 et A.g. hauteur du derrière. W. fond de la boîte et son bord de gauche, ne montant pas plus haut que c. la droite a trois côtés pour [illegible] disques en gallet en bois ll. v. x. y, placés en dehors, fig. 1re, dont il donne gallet plus bas. c.b. e.g.f. épaisseur du devant et du derrière de la boîte. f.e. son couvercle, tenant seulement jusqu'en d. feuille de c.e.n.d, en [illegible] c.d. figures 1re et 2e. Intervalle entre le couvercle et le dessus de la boîte [illegible] rangées de chiffres d'intérêt, par neuf ouvertures [illegible] bande de carton, qui [illegible] de 1 à 90000 fr. inscrits sur une bande [illegible] cylindres en carton, enlaire en dont entre mettre [illegible] fixée lame de fil de fer M, tournant à gauche dans le trou de la boîte [illegible] ou dont inscrits les intérêts de 100000 à 900000 fr. Dans le 1er cylindre [illegible] tombant juste dans les séparations des grandes fenêtres de la bande jaunes [illegible] ters d'ans, comme des tiroirs de bureaux, qui y trouvent à [illegible] larguer que ceux du cylindre qu'il contient, sur ces intervalles, mais [illegible] le 2e 2 à 20 jours, &c... sur le 3e trois zero, de même que le 1er cylindre [illegible] rolle K du petit cylindre au travers du second. Le 3e ne porte que [illegible] doubles, en hauteur, bien entendu, pour laisser voir en dessous K fig. 1re [illegible] intervalles, dans un en bas, comme les autres, pour marquer les 200, [illegible] peut voir apparaître tour à tour, et à volonté, les unités dans les autres, [illegible] les intérêts des centaines, dizaines et unités de jours, placés dans l'ordre convenable pour y être additionnés.

D'après ce qui vient d'être expliqué on voit que les 4 rangées de chiffres [illegible] des fig. 1re et 2e, appartiennent aux 4 cylindres H. i. k. K. celle K. au plus petit, celle i à celui qui le recouvre, ainsi de suite. La boîte de droite des cylindres, fig. 1re et 2e continue à est en colle, le plus grand dans le gallet le plus [illegible] dans son diamètre extérieur, celui du dessous dans le gallet v. le 2e dans x et le petit dans y. ces gallets placés les uns entre l'autre entre la boîte. Et le support O. y fortement [illegible] et dessus à pièce tournante [illegible] cylindres qui [illegible] le temps des unités, chacun a sur sa circonférence des traits de scie placés de telle sorte qu'en amenant sur une ligne horizontale, 2 ans 200 fr. 5 jours, les intérêts comptés pendant ce temps, se placeront comme dans la fig. [illegible] le temps les unités de centaines, qui viennent dans la petite case de droite — La pièce jaune lettre Q. à droite de la boîte fig. 1re est mise en colle, glissant au [illegible] qui, pour les [illegible] en place, dans les 4 traits de scie des gallets, pour l'un faire tourner, en la tire à gauche — La bande de carton jaune M. [illegible] qu'elle ira de ce côté, elle offrira des cases libres, sur zero, deux zero, trois zero, &c., et on [illegible] plus vous aurez pour chaque fois le chiffre 4. [illegible] vous aurez dans la case [illegible] pendant que les chiffres libres, des dizaines, s'effectueront vers la droite, la séparation [illegible] de chaque case de dessous et le petit fil des centimes, marchant dans le même sens, effectueront, avec les intérêts, dans la même proportion. Il en est de même pour toutes les opérations quelles quelles soient.

Nota. La lettre de cinq mois comme nulle, dans la description, approuvée de même que la lettre de cinq mois [illegible] dans la figure 1re.

Vu pour être annexé au Procès
des quinze, après le 15 septembre 1847
pour le sieur Doury

Paris, le 6 Novembre 1847

Pour le Ministre et par délégation :
Le Conseiller d'Etat Secrétaire Général

[illegible]

— voler
trente six lignes
— deux renvois
deux mots nuls

Description d'une petite machine, donnant à l'instant même, l'intérêt, depuis un centime jusqu'à un million de francs, d'un jour à cinq ans, aux taux de 5 et 6 p. 0/0, ou tous autres taux. —

Se reporter aux quatre figures des deux feuilles ci-jointes pour en voir la forme et les véritables proportions et dimensions.

fig. 1re **AAAAA** petite planche d'un centimètre au plus d'épaisseur, sur laquelle sont clouées les deux boîtes **BBBB**, dont on voit les coins, dans le petit fig. 2. Sous avoir égaré, ou quatre bandes de couleur, qui vont se croiser vers l'autre, représentant le bout des cartons dont il va être parlé, mais seulement à l'intervalle rayé **C**, entre **BB** d'en haut, entaille existant à chaque bout, et qui viennent remplir les deux boîtes **C** de la planchette, fig. 3. A côté de **DD** fig. 1re on voit le bout de deux fils de fer, fixés solidement dans l'épaisseur de la planche **A**, et dépassant de deux entrées millimètres celle de tous les cartons qui les traversent. Ces cartons au nombre de 26, sont tous blancs, les couleurs jaune et lilas, n'ont été employées dans les figures que pour les mieux faire distinguer. Ils sont superposés d'abord 9 en dessous, sur la planche **AA**, de la dimension de la couleur lilas **EEEE** fig. 1re et 2, sur cinq autres, comme la couleur jaune **FFFF**, mêmes fig.; ensuite 3, selon la dimension lilas **GGGG**; enfin cinq comme la couleur jaune **HHHH**, dont le dernier, seul, est vu en entier, pour en montrer les détails. Tous ces cartons, ainsi placés, sont percés, avec une rigoureuse exactitude, des deux petites entailles diagonales, vues en **II**, fig. 1re. — Sur l'un des bords de chacun d'eux, sont inscrits, comme au carton jaune de dessus, en J. l'intérêt à 5 p. 0/0, sur l'autre bord **K**. l'intérêt à 6 p. 0/0. Le carton jaune de dessus porte l'intérêt de 5 ans, celui qui est sous lui, de 4 ans, ainsi de suite en diminuant jusqu'à un an. Viennent ensuite les trois de la série de la dimension violette **CC**, qui portent leurs des centaines de jours, commençant par 300. Sous ceux-ci, la série des dizaines de jours, jaunes, le premier de dessus, pour 90 jours, celui d'après 80, puis 70, toujours en diminuant de dix en dix; enfin celle des unités de jours **EE**, commençant par 9 et finissant par un, toutes ces sommes sont portées en neuf cases, la première de gauche donne l'intérêt de 100,000 f., la deuxième de 200,000 f., ainsi de suite, voyez **LL** fig. 3 et 4. Entre chaque case, il y a un intervalle noir **M**, fig. 1re et 3. — Ces 26 cartons, au moyen de leurs entailles **II**, ont un mouvement de va et vient, vertical et horizontal, simultané, contre les deux broches **D**, mais étant posés immédiatement l'un sur l'autre, on n'aurait pu en tirer un, sans en entraîner plusieurs. Pour obvier à cet inconvénient, il a été employé du carton très lisse, comme celui des cartons à jours, 1re et il a été placé entre chacun d'eux, dans le corps de chaque série, une feuille de papier épais, lisse aussi, sans entailles, mais percée à ses extrémités, juste pour passer les deux broches **D**, qui ne leur permettent aucun mouvement. Les blancs **NN**, vus dans les deux entailles **I**, fig. 1re sont ces extrémités. Le restant noir, des entailles est vide. Ces feuilles ont la même largeur que les cartons entre lesquels elles sont placées, moins un centimètre et demi à chaque rive, elles ont toutes la même longueur. Entre ces feuilles intercalées dans les séries, il y a, sur chacun des séries **EFG**, une feuille de carton, lisse aussi, maintenue fixe, au moyen de deux trous percés comme aux feuilles de papier, ayant en outre l'entaille des cartons mobiles, sauf un petit espace, entre eux de 3 millimètres environ, pour le maintenir fixe, comme il vient d'être dit et permettre en même temps le mouvement de va et vient de la broche mobile **S** dont il va être question. Elles sont aussi longues que l'intérieur de la boîte, et c'est sur elles qu'on voit écrit aux deux extrémités et côtés opposés les mots dizaines, centaines et années. Les mots unités sont écrits sur la planche **AA**, recouverte d'un papier qui y est collé. quant à leur largeur, elle est telle, que cachant les chiffres portés sur l'une des rives des cartons de la série qu'elles recouvrent, les chiffres de l'autre rive sont à découvert. ainsi dans les figs 1re et 2 le carton qui est sur les centaines, au lieu d'aller, comme les cartons mobiles qui le recouvrent de **GG**, ne va que de **G** en **G** moins **G···H**; celui qui est sur les dizaines, de **F** en **F** moins **F···G** et celui sur les unités de **E** en **E** moins **E···F**. Dans la figure 1re on voit encore une rangée de chiffres, celle de dessus, des années à 6 p. 0/0, qui devrait aussi être cachée par un carton fixe. mais l'épaisseur de tous les cartons et papiers, ensemble, arrivant juste au niveau du fond de l'entaille pratiquée aux deux bouts **C** de la boîte fig. 1re et 2. en plaçant dans ces entailles les deux bouts **CC** de la planchette fig. 3 qui les remplit exactement de **H** en **H**, ce carton devient inutile. Sur cette planchette sont inscrits deux fois et en sens contraire les nombres 100,000, 200,000 &c. elle est tenue en place dans son entaille **CC** par les 2 petites crochets ponctués fig. 2. sur les 2 petites clouds **CC** fixés à ses extrémités, ou au moyen de deux vis. Sur le fond de la boîte et sur les deux bords des 3 cartons séparateurs des séries, deux lignes sont tracées, correspondant ensemble à la largeur **M** de chaque ligne noire des cartons mobiles. Entre ces lignes sont portés, comme sur le fig. 1re en **O**, les nombres 1, 2, 3, 4 et 5, pour les années; 1, 2 et 3 pour les centaines, &c... Ensuite on voit, fig. 1re et 2. de petites bouches en cuivre **PP**, fixées, une seulement, à chaque rive des cartons mobiles, 1re fig. 1re deux petits carrés-longs portant **QQ**. figurant, en haut-relief, mais en dessous de la boîte, deux petits morceaux de tôle, dans lesquels sont rivés solidement deux bouts de fil de fer **SS**, dont le grossier, comme celle de leurs voisines, doit remplir, sans devoir ni battoter, la largeur des entailles par où ils passent. Ces carrés longs de tôle peuvent être tirés avec le doigt, de **Q** en **R**, glissant dans deux coulisses pratiquées sous la boîte et indiquées par les lignes ponctuées et crayonnées fig. 1re, au moyen des anneaux **T** fig. 1re 2 et 4, par les deux fils de fer **DU** qui y communiquent. mais tirés, qu'on n'engage les anneaux, les petites plaques de tôle avec leurs broches, sous ramenées où on les veut, par les deux entrées de fil de fer **VV**, placés, en outre, dans un petit renforcement disposé à cet effet, sous la boîte. — Tout étant en place comme dans la fig. 1re, on fixe dans les deux entailles, ainsi qu'il a déjà été dit, la planchette fig. 3. puis on pose, par-dessus, la fig. 4, en introduisant dans des rainures, les deux petits chevrettes de fer **a a** fig. 2 et 3, on lui passe, en travers, les deux petits coins jaunes, **b.b.b.** fig. 2 et 4, sans trop serrer, de manière à laisser à la fig. 4. un mouvement facile de va et vient. Cette fig. 4 n'est autre chose qu'une pièce de carton, en trois morceaux, beaucoup plus épais, qui étant placée, prend la forme qu'on lui voit en **c.d.d.c.** fig. 2, ayant des charnières de fil ou de parchemin en **dd**, qui permettent de lever et baisser à volonté, les 2 côtés **c.d.** faisant couvercles, en manière de table à double gouttière. De chaque côté des deux longues rainures, il y a 9 petites fenêtres **e**, par où les ressorts inscrits sur la planchette fig. 3, les sommes dont on veut les intérêts et sur chacun des côtés mobiles, les neuf autres, beaucoup plus grands **f**, laissent voir ces intérêts, mais dans le seul côté à la fois. ainsi dans cette fig. sont apparents seulement les intérêts à 5 p. 0/0, de la fig. 1re pour cinq ans 300 à 90. 9 jours, de 100000, 200000 f. &c. avec distinction des centaines, au moyen des fils **g.g.** fixés en haut et en bas de chacune des grandes fenêtres. Ce système pour prendre les intérêts d'une somme quelconque, à 5 ou à 6 p. 0/0, tous les cartons doivent être du côté opposé à celui dont on a besoin, dans les fig. 1.2 et 4, étant tous du côté 5 p. 0/0, ils sont en place pour donner l'intérêt à 6 p. 0/0. On remarquera aussi que le bord des cartons fixes, en **O**, les nombres indicateurs des années et des jours correspondant à chacune des petites bouches ci-devant décrites. en tirant l'un ou l'autre d'elles, avec un petit poinçon, le carton auquel elle est attachée sort de gauche à droite selon les rainures fig. 1re. dans le bord au-dessus de 200, par exemple, fera venir venir le bord vertes **G** de son carton, portant l'intérêt de 200 jours, jusqu'au bord jaunes **F**, des dizaines, tandis que son extrémité de droite glissera jusqu'au bord **B** de la boîte. Quand on aura fait cette manœuvre, les cartons dont on a besoin, on voit par la fig. 1re qu'ils doivent tous s'arrêter contre la broche mobile **S** de gauche; alors ils sont bien pour les remettre en place, il suffit de tirer avec le doigt de la main gauche, et en montant l'anneau **T** du même côté, la tête arrêtée de la broche les remontera tout à l'instant, quel qu'en soit le nombre. De sorte que si l'on veut avoir le gain exactement l'intérêt à 5 p. 0/0, il faudrait tourner sur soi le côté de 5 p. 0/0 et tout simplement l'anneau de gauche (droite) qui est maintenant à votre droite (gauche) pour en faire disparaître tous les intérêts, en faisant les cartons changeant à la fois, mettant à découvert les bords opposés des cartons fixes indicateurs, cachés sous eux en ce moment. ce mouvement total s'opérera aussi vite que pour un seul carton, seulement il est plus dur, aussi il n'a lieu qu'quand on change de taux. lorsqu'on tire l'anneau il faut mettre la main droite sur le tout et non le milieu de la boîte ni sur les cartons, cette pression les empêcherait de glisser.

Usage.

On veut l'intérêt à 6 p. 0/0 pendant 4 ans 297 jours, de 4000 f. après avoir levé le couvercle c.d. à 6 p. 0/0 pour tirer les bouches qui sont au-dessus de 4 ans 200. 90. 7 jours, je l'abaisse et fais glisser en entier, vers la gauche, au moyen de son anneau **T.T.** Quelque à coupe les petites fenêtres qui indiquent les centaines de mille francs et dont les chiffres se cachent à nature, ne marquent plus que des mille, alors le chiffre 4 me montre 4000, dont les intérêts sont tout calculés dans la grande fenêtre du dessous. pour avoir l'intérêt de 728 f. tirant le chiffre ou plutôt le couvercle d'un chiffre plus fort à gauche, il n'y aura plus que des centaines, au 7 je vois 700 f. au-dessus du chiffre de moins, qui donne 20 au 2 et enfin un de moins encore et il n'y aura plus que des unités et je vois 8, toujours avec les intérêts dessous, que j'additionne au fait et à mesure.

Le mot opposé, rayé comme nul.

page unique

Vérin

un demi rôle.
signé
— sans renvoi.
— un mot nul.

Vu pour être annexé au Pro
de quinze ans, pris le 17 septembre de
par le sieur Doury —

Paris, Le Dix Novembre 1
Pour le Ministre & par delégation :
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Gé

Minute entièrement
de la 5e

Nomenclature

Armure pieces

Description de la Machine à additionner.

Cette Machine se compose d'une planchette ronde ou carrée A, sur laquelle sont 12 ronds de carton ou de feuilles minces d'autre matière, bois ou métal, celles-ci n'excédant pas plus que des unités de mille. On en peut augmenter ou diminuer le nombre à volonté, toujours par paires. Ils sont tous fixés sur un même axe, au milieu de la planchette, l'un sur l'autre, le plus grand dessous; le dépassant, comme l'indique la fig. 1. Les jaunes marquent les unités des centaines, centaines et mille; les lilas, les dizaines et le bleu les centaines. Un blanc tout fixés à l'axe et portant chacun une entaille, à gauche qu'on voit de B en B, laissant paraître, à mesure qu'ils arrivent, les 20 chiffres cachés sous eux des cartons mobiles, coloriés, divisés en 20, dont un zero et les neuf chiffres de 1 à 9, répétés deux fois, mais portés, une fois seulement sur le bord de la planchette, comme compteurs. Le plus grand des cartons fixes, porte quelques chiffres ponctués, pour figurer ceux qui se comptent de même que les semblables. Sur le bord des cartons mobiles sont de petits carrés noirs, vis-à-vis des zeros. Pour commencer une opération il ne faut pas qu'il y ait de chiffres portés d'avance, voilà pourquoi on ne voit que des zeros de B en B, (on se fera de lui-même le total) et en même temps, les petits carrés noirs, qui étant sur le bord toujours visible, indiquent où ils se trouvent, pour les amener à volonté, (comme les autres chiffres, contre la barre verte, fixée à la tête de l'axe et sur le bord de la planchette) avec un poinçon qu'on met dans les trous correspondants, qui existent au dessus chaque division. Du côté droit, ces carrés noirs sont placés malà-propos sur les bords des cartons blancs; ils doivent être dans les cases voisines des cartons mobiles, où sont deux barres croisées. — Un petit ressort D, fixé sur les cartons mobiles, au dessus de chaque zero, craquement se détendant, chaque fois qu'il arrive dans la case découpée, et avertit qu'il faut avancer d'un trou, le carton de gauche. Ce craquement ne doit pas faire confondre le mouvement de celui qu'on tourne, dont, au paravant, le poinçon doit toujours arriver à la barre.

Usage. Pour poser 415f. Voyez les centaines, bleues; les dizaines, lilas, et les unités jaunes vous placez et amenez l'un après l'autre, contre la barre, avec le poinçon emploié, les trous de ces couleurs, correspondant aux chiffres compteurs 4.1.3, de la planchette et vous avez dans les ouvertures: 415f. posez, de même et dans vos préoccupés de la somme précédente 3240f.12, 7f.20, 18f.78, vous en aurez ensuite le total, qui est de 3709f.10c. pourvu que vous n'oubliez pas d'amener un trou de plus, au carton de gauche, après que vous aurez ajouté à la barre, celui qui a produit le craquement. On ne pose rien pour les zeros, qui ne sont jamais amenés qu'ensemble, avant de commencer.

J'ai inventé cette machine en 1820, étant clerc de Notaire à Paris. Il y a peu, (au moment qu'elle se perfectionne) les sommes

E.1.V.6.

Rôle unique

d'intérêts d'années, de centaines, de dixaines et d'unités de jours, indiquées par ma machine à intérêts, non commodément pour additionner, (se trouvant confondues parmi les sommes de tous les autres temps de l'année) et sans aucun calcul, après la pose dernière somme, j'en avais le total tout fait.

Dovery

Vu pour être annexé au Procès-verbal du quinze ~~mai~~ avril 1847 pour le sieur Dovery

Paris, le Dix Novembre 1847

Pour le Ministre & par délégation:

Le Conseiller d'Etat Secrétaire Général

en deux vols.
trois lignes
sans renvoi.
rien exact qué.

Machine fénérique, ou à Intérêt, au taux que l'on désire. Celle-ci est à 5. p. 0/0.

Cette machine fort simple que j'ai inventée en 1818, et dont je me suis toujours servi depuis ce temps, se composait seulement, alors, de trois pièces. 1° d'une petite planche carrée, d'un centimètre d'épaisseur et débordant d'autant, le rond de carton fig. 1re, sur lequel sont tous les nombres, dans neuf divisions, portant en tête les capitaux 100,000f.. 900,000f. Le tout en dessous, les intérêts de ces sommes, à partir du petit cercle et en remontant; d'abord pour les unités, ensuite pour les dizaines, puis pour trois centaines de jours, (l'année n'en ayant pas d'avantage) ensuite sur les cinq d'en haut pour cinq ans, plus si l'on voulait, en tout 26 lignes. 2° de ce rond même, 3° et de l'index fig. 2. Mais quand j'avais à réunir les intérêts de 3 ans, 100. 40. 7 jours, par exemple, toutes ces sommes se trouvaient bien dans la même colonne, mais intercalées parmi les autres, au point de courir la chance de commettre des erreurs en voulant les additionner. J'étais donc obligé de les transcrire. Pour parer à cet inconvénient, je m'avisai, il y a quatre ans, de construire 4 diaphragmes ou ronds de carton dont deux percés chacun de petites rainures circulaires et deux entières équivalentes, faisant une espèce de volute saccadée fig. 3 et 4, qui tout comme des unités et dizaines de jours; les deux autres ne font pas représentés, étant construits de la même manière, sinon d'un diamètre plus grand, juste pour recevoir l'un les centaines de jours et l'autre, le plus grand, les années et avoir le premier trois et le second cinq rainures. Ces cartons à jours sont en outre de petits trous, un dans chaque case, le chiffre voisin indique le temps auquel la rainure correspond. Sous leurs rainures les trois plus grands diaphragmes ont de grandes fenêtres, selon l'ouverture de l'index, sans quoi les sommes qu'on doit voir au travers des petits ne pourraient être aperçues. Les temps portés sur l'index n'y sont que pour faire voir comme était ce petit instrument dans son principe; ceux placés près des trous sont infiniment plus commodes. Le rond des chiffres au lieu de 24 centimètres de diamètre qu'il porte dans le dessin, doit en avoir 32, parce que les rainures trop étroites laissent voir difficilement les chiffres, surtout quand elles ne concordent pas parfaitement avec eux. Un carton fixe est utile entre chacun de ces mobiles, pour que chacun de ces derniers, en tournant, ne dérange pas celui de dessus ou de dessous. Si l'on voulait que la machine donnât l'intérêt à un autre taux, traçant le calcul à ce taux sur un carton divisé absolument comme celui à 5. p. 0/0, sous lequel on le placerait sur la planche, après avoir enlevé le entier du carton à 5 p. 0/0 l'intervalle de 1 à 900000f., laissé en blanc, à cet effet, sans rien changer aux autres pièces, on aurait une machine indiquant des taux.

Usage. avec un poinçon émoussé que l'on place dans le trou indiquant le nombre d'années demandé, on fait tourner le diaphragme jusqu'à ce que le poinçon s'arrête contre le côté droit de l'index, on fait de même pour les centaines, les dizaines et unités de jours, amenant le zero de ceux dont on n'a pas besoin. alors, cette espèce, faute d'entaille ou rainure se trouve entièrement couverte. Le temps est posé, voyons la somme. Disons 4700f.. d'abord pour 4000, je fais circuler à son tour le rond des sommes, amenant celle 400000f.. dans l'index; je tourne de manière à effacer deux zero qui sont de trop, alors j'ai 4000f. dans les intérêts sous vus pour le temps fixé, dans les petites rainures de dessous. un fil sur l'index en sépare les centaines; l'additionne. Désirant de faire changer les époques, j'amène 700000f. pour me 700, dont je fais disparaître les zero de trop et j'en aperçois les intérêts dans les mêmes rainures. C'est pour cette machine, selon sa forme primitive, que j'ai inventé, en 1820, celle à additionner, déposée avec celle-ci. Observation. Les chiffres de l'index se trouvant si près des sommes, sont plus commodement placés, quand ils sont sur son côté droit, comme sur l'un des ronds, sur l'autre dessin, en haut et à côté, quand ils sont couverts à droite d'une bande noire, parce qu'ils ne concordaient pas bien avec les cercles des intérêts; ce qui est un changement insignifiant. L'index est fixé par dessous à la planche.

Usage unique

9.

Vu pour être transmis au Pérou
quinze jours après le 15 septembre 1844
pour le Sieur Ducry

Paris, Le Dix Novembre 1844

Pour le Ministre & par délégation :
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général

Signé : Lagrené

Vu
Signé
7 jours renvoi.
Ni vrai nul.

Machine Génorique.

Instrument au moyen duquel on a à l'instant même, l'intérêt d'un centime à un million de francs, d'un jour à cinq ans.

Les deux figures ci-jointes représentent la machine dans ses dimensions.

Le Cadre A.B.C.C. fig. 1re est une boîte de 33 centimètres de longueur sur 15 de largeur et 5 de profondeur. Les 2 bouts A.C., B.C. sont plus bas d'un centimètre. Dans l'intérieur sont placés en long 4 cylindres, marqués 1.2.3.4. en crayon, sur le bout à droite. Ces cylindres tournent à frottement doux, sur leurs axes, dans les entailles D. au moyen de leur bouton E, amènent, à volonté les lignes parallèles d'intérêt tracées sur leur longueur. Le 1er, celui d'en haut, qui est celui des années, en porte cinq, pour cinq ans plus un zero, on ne voit que les deux premières. — Le 2e trois centaines et un zero, ne pouvant y avoir plus de trois centaines de jours dans une année. — Le 3e neuf et un zero pour les neuf décades et enfin celui d'en bas, neuf également, pour les neuf unités, plus un zero. — Leur longueur est divisée en dix espaces, dont l'un plus étroit indique les nombres d'années et de jours, les neuf autres plus larges portent les intérêts, 1 — première à gauche pour 100000f, le 2e 200,000f, ainsi de suite jusques 900000f. Ces espaces sont séparés par une bande noire faisant le tour des cylindres. La couleur rose est censée le fond de la boîte, vu entier. — Les sommes 100000f, 200000f &c. représentant les capitaux, séparées aussi par des bandes noires correspondant à celles des cylindres, sont inscrites sur une bande de carton, fixée sous la petite planche F, recouvrant une partie de la boîte.

La fig. 2e est le couvercle taillé à jour de la boîte, il est à coulisses entre F et G (dans la fig. 1re, deux petites bandes de carton ont été placées pour en tenir lieu) et il complète le mécanisme des bouts surbaissés, en y venant sur les cylindres, dont les axes sont enfoncés, à cet effet, dans de profondes entailles.

Usage.

Le Couvercle fermant la boîte, on voit par ses ouvertures d'en haut les capitaux 100,000f. 200000f. &c. par celles de dessous, les intérêts de ces sommes pour 1 an 200, 30. 7. jours que nous supposons être le temps demandé. Ce temps se marque à volonté, en faisant tourner ou détourner les boutons; quant au capital, vous l'obtenez à l'instant. Est-il de 8000f. portez la vue sur la somme 800,000f. et tirez en même temps et doucement le couvercle de la main droite, il effacera d'abord un zero, puis un deuxième, ce qui ne fera plus que des mille. Les ouvertures de dessous en indiqueront les intérêts. — pour 600f. Voyez sous le chiffre 6, effacez un zero de plus. — pour 4f. Vous regarderez le 4 et ferez disparaître encore deux zero, et toujours vous aurez les intérêts dans les ouvertures inférieures, qu'une ligne noire coupe en deux parties inégales, pour distinguer les centimes. Si l'on prend l'intérêt d'un temps comprenant des années et des jours, on voit qu'il n'y a qu'une simple addition à faire. — quand, dans une opération, un ou plusieurs cylindres ne sont pas nécessaires, on en amène les zero.

Nota: Si l'on voulait que la machine marquât les intérêts à deux taux, comme à 5 et à 6; sans rien changer à sa forme, il suffirait de doubler les lignes longitudinales de chaque cylindre et d'y porter, comme il le sont, d'abord les intérêts à 5, ensuite ceux à 6 p. 0/0, avec répétition des temps. ces derniers sur fond de couleur, pour reconnaître le taux.

Ajouté à la Description: Des personnes ayant manifesté le desir de voir les quatre rangées de chiffres rapprochées l'une contre l'autre pour en faire plus commodément l'addition, ce que l'épaisseur indispensable de mes cylindres ne permet pas, j'ai imaginé de placer sur ceux-ci et presque l'un contre l'autre, dans une boîte un peu plus profonde, 4 autres cylindres, d'un centimètre seulement de diamètre, et au lieu de coller mes bandes de papier portant les chiffres, sur le gros, comme au dessin,

E.S.U.D.

rôle unique

les ajouts faites plus larges, fin, en fait, en réunissant leurs deux bords, quatre bandes dans fin, enveloppant dans cette enlacés (bien entendu) un petit cylindre. Alors, les gros cylindres, quand on les fait tourner, amènent à volonté les angles de chiffres sur les petits, ou on les voit la lettre dans une rainure unique qui les comprend tous quatre. Cette description est trop simple pour rester pas comprise dans dessin paraît sous les yeux, celui décrit d'autre part.

Vu

Vu pour être annexé au Pro
du 9 septembre
pour le Ministre Dauzat

Paris, le 20 novembre
Pour le Ministre et par délégation
Le Conseiller d'État Secrétaire G

Signé

un deux rôle.
quatre lignes
sans renvoi
non avec nul.

A Monsieur le Ministre
de l'Agriculture et du Commerce,

(Paul Abraham) Doury, propriétaire, ancien notaire, demeurant à Juniville (ardennes).

BUREAU DES MANUFACTURES
BREVETS D'INVENTIONS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de me délivrer un Brevet de quinze ans, pour l'invention de machines servant à calculer, notamment les intérêts. Ces machines que je présente sous différentes formes, sont nommées par moi: machines génériques. Conformément à la loi de 1844, pour en faciliter l'intelligence, j'ai joint à ma demande les descriptions et dessins nécessaires, avec un Bordereau constatant l'espèce et le nombre des pièces déposées; le tout après avoir préalablement versé le montant de la première annuité.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Doury

Paris le 14 7bre 1847.

Machine à Compter les époques pour les Intérêts; laquelle est selon ses dimensions sur le dessin, pourquoi il n'y a pas d'échelle.

Description.

1° Une petite planche carrée A, de bois, d'un centimètre d'épaisseur.

2° 6 ronds de carton, concentriques et superposés: B.C.D.E.F.G. se débordant ou dépassant chacun, d'un centimètre ou environ. Ils sont percés d'un trou rond, au centre, et passés sur un axe commun, fixé au milieu de la planche. B.C.F.G. ont leur bord dépassant cabrié; les deux intermédiaires D.E. sont blancs. B.D.F sont mobiles. C.E.G. tiennent à l'axe et ne tournent pas. Comme on voit ces ronds sont par paires: les deux plus grands B et C, ayant 30 divisions, sont pour les jours. C. porte ces nombres apparents de 1 à 29, la case 30 est enlevée; B, porte les mêmes nombres de 1 à 29 plus un zero, caché sous le bord de C et qui viennent paraître l'un après l'autre dans sa case 30 découpée, quand on le fait tourner avec un poinçon au moyen des trous correspondants, pratiqués à sa circonférence. Les chiffres cachés des trois cartons mobiles sont sur fond jaune, pour être mieux remarqués. D.E. divisés en 12, sont pour les mois, D. en porte les noms dans ses cases dont la 12e celle de décembre, est enlevée, pour laisser voir les trous [illegible] et le zero inscrit sur le rond mobile de dessous. F.G. sont construits de la même manière que leurs inférieurs, ils n'en diffèrent que par le nombre de leurs cases, qui n'est que de dix, pour marquer les années. Les cartons mobiles ont, comme il vient d'être dit, un trou dans chacune de leurs cases visibles, ils ont en outre chacun une case noire, qui est celle opposée au zero. Les trois ronds fixes ont leur entaille ou case découpée, tournée vers la droite et sur une même ligne, pour lire les nombres qui s'y trouvent après l'opération. Du côté opposé un fil de métal H, passant sur les cartons, est attaché d'un bout à la tête I de l'axe, et de l'autre attaché en pente au bord J de la planche. H

Usage.

Si je veux savoir combien de temps s'est écoulé (Du 12 Juillet 1842 au 25 7bre 1847.)
avec un poinçon émoussé, je mène la case noire des jours vis à vis celle marquant 12; la case mère des mois vis à vis Juillet et celle des années vis-à-vis le 2, dernier chiffre de l'année (le seul à considérer); ensuite faisant tourner mes ronds dans le sens de leurs nombres croissants, je met mon poinçon dans le trou des jours, qui est vis à vis 25 et je le fais tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête contre le fil de métal; je le met après cela dans le trou correspondant à 7bre, que je conduis jusqu'au fil de métal; j'y conduit de la même manière, le trou de 7 pour 1847. et l'opération est faite, sans aucune opération de l'esprit.

Et je vois dans mes trois cases entaillées: 5 ans, 2 mois 13 jours ou 73 jours.

Remarquez après l'opération si le nombre de jours de la 1re époque n'est pas plus grand que celui de la 2e ce qui n'est pas dans l'exemple qui porte: du 12 au 25; mais si c'était du 14 au 10, du 23 au 7, enfin un nombre plus fort, il faudrait (après l'opération terminée) amener un trou de plus (aux mois) quelqu'en soit la différence; et un aussi, (un trou) aux années, toutes les fois que le mois de la 1re époque sera plus avancé dans l'année, comme d'octobre à Juillet, de 9bre à mars, ou tous autres mois.

Dury

page unique

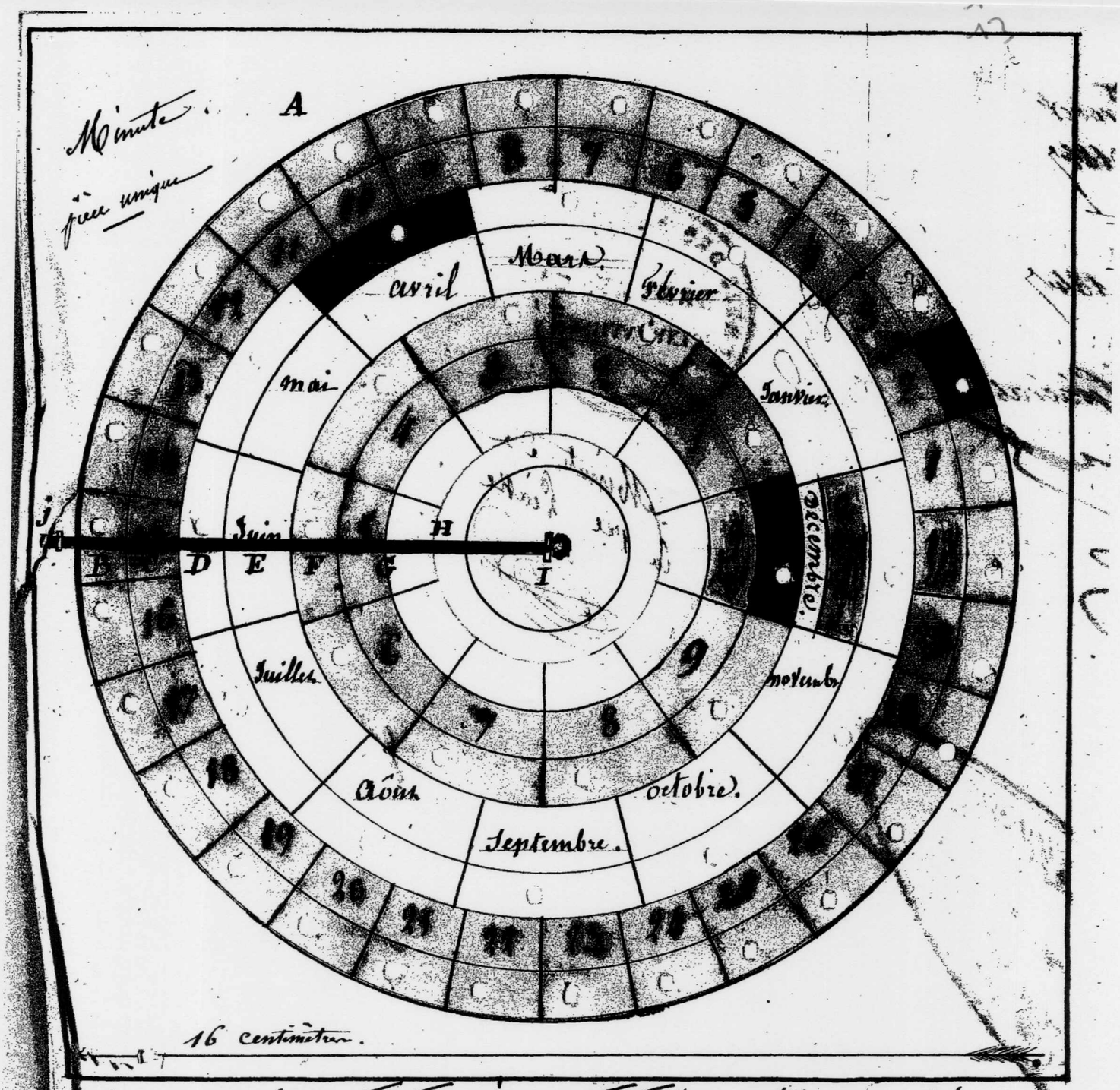

Trois petites poulies (contenant un bout de ressort de montre avec un fil de rappel fixé dans la gorge) placées au sous chaque carton mobile, en les tirant ensemble, feraient arriver en face les trois nombres à la fois au moyen de petites chevilles mises dans les trous convenables, qui viendraient s'arrêter contre le fil de métal; ce qui serait plus expéditif et produirait une certaine surprise. J.

Renvoi approuvé. J.

14

Vu pour être annexé au Brevet de quinze ans pris le 17 septembre 1847 par le sieur Dorcy

Paris, Le Dix Novembre 1847

Pour le Ministre & par délégation :

Le Conseiller d'Etat Secrétaire Général

[illegible]

Minute de la 1re Partie

[illegible] nulle trente sept lignes en renvoi sans mot nul.

BREVETS D'INVENTION

Machine à intérêts.

figure 1re

Minute première feuille

f

1	2	3	4	5	6	7	8	9
100000	200000	300000	400000	500000	600000	700000	800000	900000
500000	1000000	1500000	2000000	2500000	3000000	3500000	4000000	4500000
27297	54594	81891	109188	136485	163782	191079	218376	245673
41095	82190	123285	164380	205475	246570	287665	328760	369855
9584	19168	28752	38336	47920	57504	67088	76672	86256

Année 1

Jours 100 100

30 10

7 unité

Minute de feuille

fig. 2e

g

A B

Echelle de 33 centimètres.

X Le nombre 2054790 porté au 2e cylindre, colonne 500000 f. est rayé pour avoir été surchargé et doit être remplacé par le même nombre 2054790. renvoi à rature approuvée.

16

Vu pour être annexé au Brevet
de quinze ans pris le 17 septembre 1847
par le sieur Doury

Paris, le 20 novembre 1847

Bouteiller

Minute

Delaliaffe

MINISTÈRE DES MANUFACTURES
BREVETS D'INVENTION

Machine à additionner les Intérêts.

Minute
Deuxième pièce

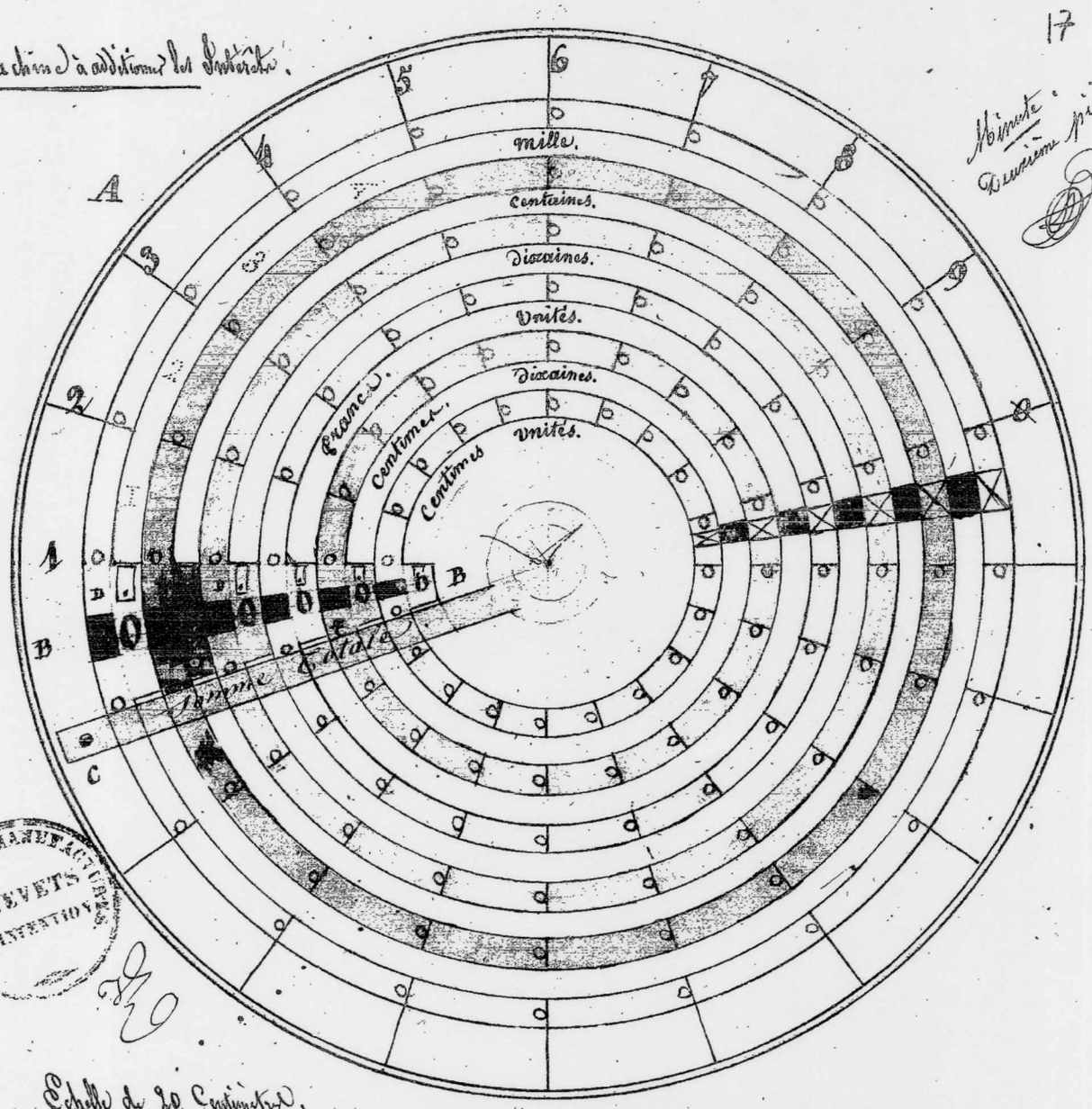

BREVETS D'INVENTION
DES MANUFACTURES

Echelle de 20 Centimètres.

18

Vu pour être annexé au Brevet de quinze ans, pris le 17 Septembre 1847 pour le Sieur Doury

Paris, le Dix novembre 1847

Pour le Ministre de l'Agriculture :
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général

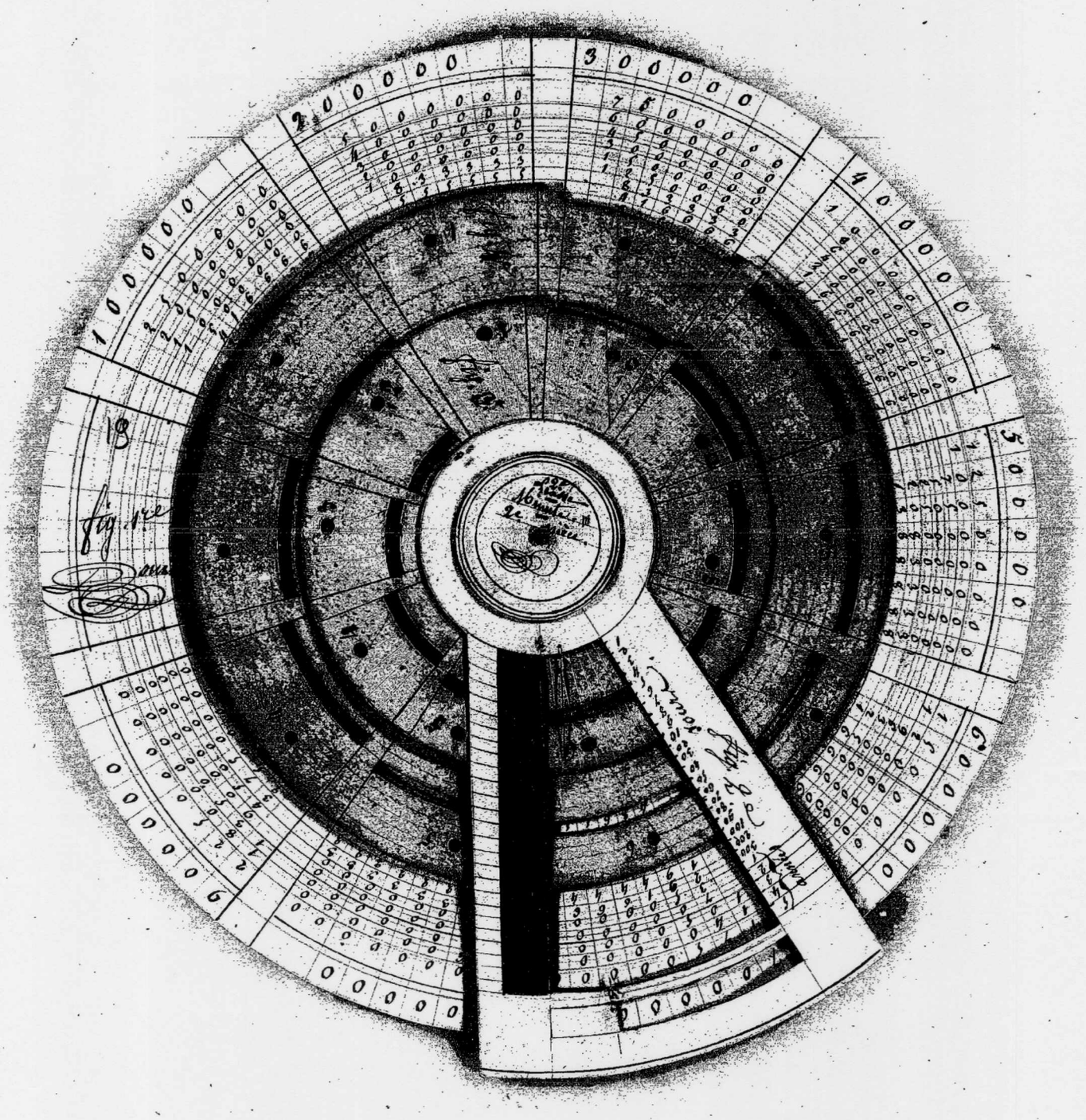
fig. 1re

Vu pour être annexé au Brevet
de quinze ans, pris le 17 septembre 1847
par le sieur Doury

20

Paris, le 10 novembre 1847

Pour le Ministre, par délégation,
Le Conseiller d'État, Secrétaire Général

BIBL. BREVETS